Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500659-20251218-D2025_12_09-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2025 – 12 – 09**
Décision du 18 décembre 2025

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 18 décembre à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	12 décembre 2025
Nombre de membres	En exercice : 32 Quorum : 17 Présents : 20 Votants : 27 (dont 7 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Jean-Claude BELINE, Anne-Marie ECHELARD, Christian NIEL, Jean-Pierre PETERMANN, Yves RENAULT, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE. **Noyal-sur-Vilaine :** Anne CARRÉE, Christelle HOUIZOT, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Christelle GAUTIER. **Servon-sur-Vilaine :** Rozanne JAMAIN, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN, Evelyne PANNETIER, Sophie RANDUINEAU-PIROT.
Absents excusés	Denis GATEL (pouvoir à Jean-Pierre PETERMANN), Françoise GATEL (pouvoir à Yves RENAULT), Schirel LEMONNE, Chantal LOUIS (pouvoir à Catherine TAUPIN), Laëtitia MIRALLES (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD). Sébastien CHANCEREL (pouvoir à Jacky LECHABLE), Emmanuel CASADO (pouvoir à Christelle HOUIZOT), Pierre-Yves TANVET, Benoît FOUCHER, Anne MALLET (pouvoir à Christelle GAUTIER).
Absents	Olivier BODIN, Louis HUBERT.
Secrétaire de séance	Christian NIEL.

Réseau des médiathèques : politique documentaire concertée

Yves RENAULT indique que la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique définit les bibliothèques et leurs principes fondamentaux.

Elle pose le principe selon lequel les bibliothèques des collectivités territoriales élaborent les orientations générales de leur politique documentaire, qu'elles présentent devant l'organe délibérant de la collectivité territoriale et qu'elles actualisent régulièrement.

Depuis 2011, l'ensemble des médiathèques du territoire se sont constituées en réseau. La coordination de ce réseau est effectuée par le Pays de Châteaugiron Communauté, sachant que les médiathèques sont restées des structures communales.

Une convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2027 cosignée entre chaque commune et le Pays de Châteaugiron Communauté permet de définir les conditions du partenariat, existant depuis 2014 (renouvellement de la convention dans des termes identiques).

Dans ce cadre, le Pays de Châteaugiron Communauté acquiert certains documents afin de compléter les fonds des médiathèques ou de mutualiser certains outils ou documents spécifiques (DVD, documents et matériels en lien avec l'accessibilité, consoles, jeux vidéo et matériels numériques, fonds professionnels) selon une politique documentaire concertée dont l'élaboration a été engagée suite au schéma culturel intercommunal 2022-2027.

Depuis 2023, un groupe de travail composé d'un représentant élu de chaque commune et de médiathécaires s'est réuni à plusieurs reprises afin de finaliser le document de politique documentaire concertée pour le réseau des médiathèques (document en annexe).

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500659-20251218-D2025_12_09-DE

Le document se décline en 3 objectifs :

- Pérenniser le fonctionnement général du réseau en formalisant des pratiques existantes ou nouvelles, selon l'évolution des usages
- Toucher tous les publics en répondant à leur diversité et en les fidélisant
- Optimiser les acquisitions pour une offre plus large, plus réactive et adaptée.

Il permet de formaliser des pratiques existantes et de proposer de nouvelles actions, dans les domaines du développement des collections, en définissant les pratiques d'acquisition, les pratiques de conservation et d'élimination et la politique d'accès aux documents.

La politique documentaire concertée pour le réseau des médiathèques du Pays de Châteaugiron Communauté sera mise en œuvre pour une période pluriannuelle de 5 ans et pourra, le cas échéant, être annexée à la prochaine convention du réseau des médiathèques (conventions communes – Pays de Châteaugiron Communauté).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de valider la politique documentaire concertée pour les médiathèques du réseau du Pays de Châteaugiron Communauté ;
- ✓ d'autoriser le Président à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

Le Secrétaire de séance,

Christian NIEL